

-----  
Arrondissement de Soissons  
Canton de Villers-Cotterêts  
-----

**Séance du 06 février 2023**

**Commune  
de  
GRAND ROZOY**

Convocation : 30/01/2023

Affichage : 30/01/2023

L'an deux mille vingt-trois

Le six du mois de février, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de GRAND ROZOY légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. NIVART Pascal, Maire.

Conseillers en exercice : 10

Présents : 09

Absents : 01

Votants : 10

Etaient présents : Monsieur NIVART Pascal  
Madame BRETON PERRY Aurélie  
Madame CHARDIN Anne-Laure  
Monsieur MANSCOURT Patrick  
Madame MARIN Véronique  
Monsieur MESSEAN Adrien  
Madame PAPIER Catherine  
Monsieur THOMA Olivier  
Madame ROGER Françoise

Absente excusée : Madame RAMETTE Carole donne pouvoir à Madame Anne laure CHARDIN

Secrétaire : Mme BRETON PERRY Aurélie

**Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 05 décembre 2022 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**Ordre du jour**

Compte-rendu des décisions prises par délégation  
Choix pluri annuel d'investissements  
Questions diverses

**\*Délibérations :**

**Objet : Choix pluri annuel d'investissements.**

**N°01/23**

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de planifier les investissements à venir pour les 3 prochaines années.

La commune a une capacité d'investissement estimée à 35 000€ par an.

Pour les 3 ans prochaines années cela fait 105 000€ d'investissement possible.

Sujet	Montant HT	Subvention	Cout estimé	Coût estimé après subvention	Commentaire	Priorité
<b>Batiment</b>						
Vitraux église	26 334,20 €	15 800,52 €	10 533,68 €	10 533,68 €	Important pour l'unanimité	P1
Demoussage toiture église	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	Important pour l'unanimité	P1
Abri arrêt de bus à cote de l'église	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	Moyennement important pour l'unanimité, PM (Faire une demande)	P2
Chauffrage/Clim salle des fêtes	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	Moyennement important pour l'unanimité	P2
Installation douche logement place de l'Abbé Marolles	4 724,50 €	2 000,00 €	2 724,50 €	2 724,50 €	Important pour l'unanimité	P1
Ossuaire	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Il est devenu nécessaire d'avoir un Ossuaire	P1
<b>Voirie</b>						
Ruelle de la coquelet	37 960,00 €	18 980,00 €	18 980,00 €	10 000,00 €	Faut le faire FR, PN et pour les autres faire que le pluvial	P1
Rue de Montbéron	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	Demander un devis	P2
Rue de la Croix Cambrée	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	2 000,00 €	Ne faire que les nids de poules unanimité	P1
Passage à 30 km/h	7 200,00 €	0,00 €	7 200,00 €	7 200,00 €	Ok pour tous le monde	P1
<b>Eclairage</b>						
Troisième tranche enfouissement	55 000,00 €	0,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	il faudra le faire dans 4 ans	P1
Remplacement des têtes d'éclairage défectueuses	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	A faire	P1
<b>Bornes incendie</b>						
Courdoux	22 732,00 €	3 500,00 €	19 232,00 €	19 232,00 €	Unanimité	P1
Croisement rue du Montier/Rue de la croix cambrée	5 000,00 €	3 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Unanimité	P1
Rue de Montbéron/Rue du prés Marais	28 000,00 €	3 500,00 €	24 500,00 €	0,00 €	Unanimité	P2
Rue de Leuseulet	31 972,00 €	3 500,00 €	28 472,00 €	0,00 €	Unanimité	P2
Ferme Monscort	38 998,00 €	0,00 €	38 998,00 €	0,00 €	Unanimité	P2
Poche sur le terrain de la DDE	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	A etudier	
<b>Deuxième défibrillateur (à Courdoux)</b>	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	Unanimité	P1
<b>Terrain multisport</b>	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0	Non à l'unanimité	P3
<b>Bancs</b>	3 600,00 €	0,00 €	3 600,00 €	0	Non à l'unanimité	P3
<b>Total</b>	382 420,70 €	70 780,52 €	311 640,18 €	121 690,18 €		

Les sujets qui sont prioritaires sont :

### **Bâtiment**

Réparation et réfection Vitraux église  
Démoussage de la toiture côté nord de l'église  
Installation d'une douche dans le logement communal place de l'Abbé Marolles  
Construction d'un ossuaire

### **Voirie**

Ruelle de la coquelet  
Rue de la Croix Cambrée  
Passage à 30 km/h

### **Eclairage**

Troisième tranche enfouissement  
Remplacement des têtes d'éclairage défectueuses

### **Bornes incendie**

Courdoux  
Croisement rue du Montier/Rue de la croix cambrée

### **Deuxième défibrillateur (à Courdoux)**

### **\*Questions diverses :**

#### **-Tapage nocturne le soir :**

Mr Patrick Manscourt s'est plaint des bruits que font les jeunes le soir sur la place de la salle des fêtes en s'amusant avec de tondeuses autoportées modifiées.

Monsieur le Maire a été averti et s'occupera du problème en cas de récurrence afin qu'il puisse identifier les responsables.

#### **- Problème ruissellement à Courdoux**

Suite à une réunion du syndicat des eaux, Adrien Messean fait part au conseil que sur le problème de ruissellement à Courdoux rien n'a avancé.

En effet, aucun agriculteur hormis Monsieur FELTES Pierre-Yves n'a voulu signer la convention d'exploitation qui consiste à aménager des zones pour éviter le ruissellement (haies, bordures ...)

L'Agence de l'eau subventionne le projet à hauteur de 130 000 €.

Monsieur le Maire précise que des bandes enherbées ont été fauchées par certains agriculteurs.

Monsieur Gaillard n'a pas été informé de ce projet, ceci va être fait cette année.

#### **- Cimetière**

Mr Patrick Manscourt indique en s'énervant qu'il y a des bruits dans la commune selon lesquels la mairie a refusé à Mr Binet de mettre l'urne de sa femme dans le cimetière. D'après Patrick Manscourt Madame Binet serait « sur la table de la cuisine ». Ceci sera vérifié auprès des premiers intéressés.

Pour reprendre une tombe, il faut déplacer les restes et les mettre dans un ossuaire. Un ossuaire aurait dû être construit depuis 2008, mais rien n'a été fait.

La mise en conformité du cimetière par rapport à la législation concernant les ossuaires peut être faite de deux façons :

- Désigner un endroit dans le cimetière pour faire une fosse qui va servir d'ossuaire et qui devra le rester à perpétuité.
- Faire un caveau spécial ossuaire. Il faut dans ce cas prévoir 2 000 € pour le caveau.

**L'ordre du jour et les questions diverses étant achevés, la séance est levée à 21 heures 20.**